

5^{eme} Réunion du Groupe de Travail sur l'Universalité du Statut de Rome de la Cour pénale internationale en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et au Golfe

17- 18 Mai 2012 Parlement du Maroc, Chambre des Représentants Rabat, Maroc Salle Marocaine

Programme de travail et participants

Version finale

I. Présentation et Objectifs du Projet

Alors que la plupart des gouvernements d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et du Golfe ont exprimé leur soutien à la CPI, rares sont ceux ayant pris les mesures nécessaires pour ratifier ou adhérer au Statut de Rome. Actuellement, alors même que 121 Etats à travers le monde sont parties au Statut de Rome, dans la région seules la Jordanie en 2002 et la Tunisie en 2011 ont décidé de rejoindre le système de la CPI.

Le Groupe de Travail régional sur l'Universalité du Statut de Rome de la CPI a été établi à l'occasion d'une conférence parlementaire qui s'est tenue au Caire, Egypte, en 2005. La Campagne de PGA pour l'efficacité et l'universalité du système du Statut de Rome, a par la suite organisé des sessions du Groupe de Travail à Beyrouth, Liban (2006), au Parlements des Pays-Bas, à La Haye (2007) et à Manama, Bahreïn (2009).

Le Groupe de travail a pour objectif de:

"Renforcer l'Etat de droit et les principes de la démocratie par la promotion de la participation universelle au système de la CPI et le plein respect des normes du Statut à travers la mise en œuvre efficace du Statut de Rome dans les ordres juridiques nationaux, avec un accent particulier sur le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et les Pays du Golfe."

Le Groupe de travail se présente sous la forme de consultations politiques, juridiques et stratégiques à huis clos parmi un groupe choisi de parlementaires de la région au cours desquelles des experts ainsi que des fonctionnaires de la CPI sont invités à apporter une contribution spécifique et à participer dans un dialogue interactif. Les discussions ont lieu en arabe, en anglais et en français.

Pour sa 5^{ème} session, le Groupe de travail s'est réunit sous les auspices de la Chambre des Représentants du Maroc, à Rabat les 17 et 18 mai.

II. OBJECTIFS DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL À RABAT

La réunion du Groupe de Travail de Rabat cherchera donc à aborder les objectifs suivants:

- 1. Comprendre la portée et le rôle du Statut de Rome pour la protection des civils,
- 2. Comprendre la contribution du Statut de Rome à la promotion et la consolidation de l'Etat de droit ainsi qu'à la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux les plus graves,
- 3. Analyser le fonctionnement du principe de complémentarité et son impact sur les ordres juridique internes,
- 4. Comprendre les défis et les progrès de la CPI dans diverses situations à travers le monde,
- 5. Analyser la perception de «deux poids, deux mesures» qui serait appliquée par les institutions internationales et qui peuvent préjudiciables à un « ordre international fondé sur des règles »,
- 6. Discuter du crime d'agression suite à l'adoption d'une définition lors de la Conférence de Révision de Kampala, et
- 7. Stimuler le processus de ratification du Statut de Rome et identifier les éventuels obstacles à surmonter pour y parvenir.

III. PROGRAMME

Jeudi 17 mai : Salle Marocaine

09h-09h30 Ouverture des Consultations du Groupe de Travail,

M. Mohammed Yatim, 1er Vice-Président de la Chambre des Représentants M. Driss Lachguar, MP, Union Socialiste des Forces Populaires (USFP)

S.E. Amb. Tiina Intelmann, Présidente de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI M. Coskun Çörüz, MP (Pays-Bas), Coordinateur adjoint, Programme de droit international et de droits de l'Homme, PGA / Rapporteur droits de l'Homme, Assemblée Parlementaire de l'OSCE

M. Mohammed Benabdessadeq, MP, Parti de la Justice et du Développement

10-11h Tour de table: Défis pour la prévention des crimes internationaux dans la région

11h-11h30 Nominations des Rapporteurs et Adoption de l'Agenda de la Réunion

11h30 La CPI dans le système de la justice et de la politique internationales

Amb. Tiina Intelmann, Présidente de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI

Discussion interactive

13h Déjeuner offert par le Parlement du Maroc

15h Commentaires sur les amendements au Statut de Rome sur le Crime d'agression par

Mlle Deborah Ruiz Verduzco, Directrice adjointe, Programme de droit international et de droits de l'Homme, Action mondiale des parlementaires

Derniers développements sur la Cour pénale internationale

M. Rod Rastan, Bureau du Procureur de la CPI

Commentaires de M. Coskun Çörüz, MP (Pays-Bas), Coordinateur adjoint, Programme de droit international et de droits de l'Homme, Parliamentarians for Global Action

La question de l'immunité des Chefs d'Etats au niveau international

Maitre Mohammed Ayat, Conseiller auprès de la Commission nationale des droits de l'Homme, Ancien conseiller juridique du Bureau du Procureur, Tribunal pénal pour le Rwanda

Discussion interactive

19.30 Dîner, Restaurant le Grand Comptoir

Vendredi 18 mai : Salle Marocaine

9h30 Le Statut de Rome et le droit international humanitaire

Prof. Mohammed El Bazzaz, Commission nationale du droit international humanitaire

Importance de l'harmonisation du Statut de Rome avec le droit pénal national

Prof. Mohamed Ftouhi, Chercheur en droit international humanitaire

La société civile, la démocratie et l'Etat de droit

Mme Fatima Zohra Boukaissi, Secrétaire Générale, ADALA

Mlle Leila Hanafi, Coordinatrice régionale pour la région ANMO, ONG Coalition pour la Cour pénale internationale

M. Hicham Cherkaoui, Expert sur la lutte contre l'impunité, Conseiller de PGA, Coalition Marocaine pour la CPI

Commentaires du Dr. David Donat Cattin, Directeur, Programme de droit international et de droits de l'Homme, Action mondiale des parlementaires

Commentaires de Mme Latifa Jbabdi, Union de l'Action Féminin, Ancienne membre de l'Instance Equité et Réconciliation du Maroc

Compte-rendu des discussions

Mme. Fatiha Moukni, MP (Maroc) Mme Souad Abderrahim, MP (Tunisie) M. Abdessamad Idrissi, MP (Maroc)

Discussion stratégique sur des thèmes prioritaires et mesures à prendre

12.30 Déjeuner de clôture avec les Représentants du Parlement marocain, Hôtel Golden Tulip Farah

PARLEMENTAIRES

EGYPTE

1. Dr. Adel Afify, MP

Vice-président, Commission droits de l'Homme al-Asala Party

IORDANIE

2. M. Jamel Nimri, MP

Bloc démocratique

ROYAUME DU MAROC

3. Mr. Mohamed Yatim, MP

1^{er} Vice-Président de la Chambre des Représentants Parti de la Justice et du Développement

4. M. Abdessalam Bellaji, MP

2ème Vice-Président, Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger Parti de la Justice et du Développement

5. M. Mohammed Benabdessadeq, MP

Vice-Président, Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme Parti de la Justice et du Développement

6. Mme Naima Benyahia, MP

Commission des secteurs sociaux Parti de l'Istiqlal

7. Dr. Jamal Bouzidi, MP

Commission des Infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement Parti de l'Istiglal

8. M. Roudani Cherkaoui, MP

Commission de Justice, de Législation, et des droits de l'Homme Parti authenticité et modernité

9. Ms. Rakiya Eddarhem, MP

Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger Union Socialiste des Forces Populaires

10. Mme Fouzia Elbayed, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme

Union Constitutionnelle

11. Mr. Ali Elyazaghi, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme

Union Socialiste des Forces Populaires

12. M. Mokhtar Ghambou, MP

Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger

Mouvement populaire

13. Dr. Mohamed Hanine, MP

Président, Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme Rassemblement National des Indépendants

14. Mr. Abessamad Idrissi, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme

Parti de la Justice et du Développement

15. Dr. Ahmed Jodar, MP

Commission des secteurs sociaux Parti de la Justice et du Développement

16. Mr. Mohamed Khaïry, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme

Parti de la Justice et du Développement

17. Mr. Hamza Kantaoui, MP

Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger

Parti de la Justice et du Développement

18. M. Ali Kebiri, MP

Président, Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger *Groupe mouvement populaire*

19. M. Driss Lachguar, MP

Union Socialiste des Forces Populaires

20. M. Abdessamed Lhaiker, MP

Commission de l'enseignement, de la culture et de la communication Parti de la Justice et du Développement

21. M. Chaabi Mohcine, MP

Commission des Finances et du développement économique *Al-Mustagbal*

22. Mme Fatiha Moukrii, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme Parti de l'Istiglal

23. M. Abdellatif Naciri, MP

Commission des secteurs sociaux Parti de la Justice et du Développement

24. Mme Lahlou Oum El Banine, MP

Commission des Affaires étrangères, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger *Union Constitutionnelle*

25. M. Abdelkhalak Quarrouti, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme *Union Socialiste des Forces Populaires*

26. Mme Rachida Tahri, MP

Commission de Justice, Législation, et Droits de l'Homme Parti du progrès et du socialisme

TUNISIE

27. M. Larbi Ben Salah Abid, MP

2ème Vice-président Congrès Républicain

28. Mme Souad Abderrahim, MP

Présidente, Commission des droits, des libertés et des relations extérieures *Ennhada*

YÉMEN

29. M. Ali M. Al-Mamari, MP

Commission du Développement et du Pétrole Indépendant

30. M. Ali Ashal, MP

Commission du Développement et du Pétrole Parti Islah

PAYS-BAS

31. M. Coskun Çörüz, MP

Porte-parole Justice et droits de l'Homme, CDA Membre, de la Commission des Affaires étrangères Rapporteur droits de l'Homme, Assemblée Parlementaire de l'OSCE Coordinateur adjoint, Programme de droit international et de droits de l'Homme, PGA

ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES AU STATUT DE ROME

32. Amb. Tiina Intelmann

Présidente de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI

COUR PENALE INTERNATIONALE

33. Dr. Rod Rastan

Conseiller juridique, Bureau du Procureur de la CPI

FONCTIONNAIRES ET INSTITUTIONS NATIONALES

34. M. Hicham Balawi

Ministère de la Justice *Maroc*

35. M. Said Derkaoui

Ministère des Relations avec le Parlement, Cabinet du Min. Choubani *Maroc*

36. Mr. Mohammed Ayat

Commission nationale des droits de l'Homme, Maroc Ancien conseiller juridique du Bureau du Procureur, Tribunal pénal pour le Rwanda

37. Dr. Mohammed El Bazzaz

Commission nationale de droit international humanitaire *Maroc*

EXPERTS AND SOCIETE CIVILE

1. Mlle Leila Hanafi

Coordinatrice régionale pour la région ANMO ONG Coalition pour la Cour pénale internationale

2. Mme Fatima Zohra Boukaissi

Secrétaire Générale, ADALA

3. M. Mohamed Ftouhi

Chercheur en droit international humanitaire

4. Mme Latifa Jbabdi

Union de l'Action Féminine

Ancienne membre de l'Instance Equité et Réconciliation du Maroc, et ancienne membre de PGA

5. M. Hassan Maaouni

Président, Forum pour les initiatives de développement et de consolidation de l'Etat de droit Ancien 2eme Vice-président, Parlement du Maroc

SECRETARIAT

PARLEMENT DU MAROC

ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES Programme de droit international et de droits de l'Homme

6. M. Najib El Khadi

Secrétaire Général

7. M. El Mustapha Nassiri

Chef du Service de presse, de l'information et des relations publiques

8. M. Youssef Ait Zedib

Protocole

9. Mme Hafida Idbelhaj

Protocole

10. Dr. David Donat Cattin

Directeur principal

11. Mlle Deborah Ruiz Verduzco

Directrice adjointe

12. Mlle Leyla Nikjou

Chargée de programmes

13. Mlle Maïa Trujillo

Chargée de programmes adjointe

14. M. Hicham Cherkaoui

Expert sur la lutte contre l'impunité; Coalition marocaine pour la CPI Consultant de PGA

15. Mlle Alba I. Leon

Soutien depuis le Bureau de la Haye

V. A PROPOS DE PGA

Fondée en 1979, PGA est une organisation composée de plus de 1300 parlementaires dans plus de 113 pays à travers le monde. PGA a contribué à la création de la CPI, et mène une campagne mondiale pour l'universalité de la CPI depuis l'adoption du Statut de Rome en 1998. Les membres de PGA ont directement contribué à 75 des 121 ratifications du Statut de Rome.

Le Secrétariat de PGA opère à partir de son Bureau auprès des Nations Unies (à New York) et de son Bureau auprès de la Cour pénale internationale (à La Haye).

Avec le soutien de l'Union européenne (Commission européenne), des gouvernements de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse et de la Fondation Humanity United ainsi que les facilités offertes par le Parlement du Maroc.

Ce document peut être téléchargé depuis : www.pgaction.org/activity/2012/Rabat-ICC.html
Contacts: deborah.ruiz@pgaction.org <a href="mailto:mail

SIEGE: 211 East 43rd Street, Suite 1604, New York, NY 10017 USA **Fondation PGA:** 70 Laan van Meedervoort, La Haye, 2517AN, Pays-Bas T +31.70.360.4433 | F +31.70.364.22.55 | +31.6.23.31.8581 <u>www.pgaction.org</u>